

Dossier de déclaration de travaux au titre du Code de l'Environnement

Réalisation de deux piézomètres

Résumé non technique

NEOEN

THENIOUX ET SAINT-GEORGES-SUR-LA-PREE (18)

RAPPORT N23-18099B



Agence de Nantes - siège social
Parc de la Rivière | Bât. A | 8 boulevard Albert Einstein | CS 82118
44321 NANTES CEDEX 3
+33 (0)2 40 14 33 71 | nantes@calligee.fr



Agence de Toulouse
Le Prologue 2 | 71 rue Ampère
31670 LABÈGE
+33 (0)5 62 24 36 97 | toulouse@calligee.fr



1 Résumé non technique

La société Neoen souhaite construire un parc éolien de huit éoliennes sur les communes de Thénioux, Saint-Georges-sur-la-Prée (Cher) et Maray (Loir-et-Cher), sur la plaine alluviale du Cher.

Dans ce cadre, elle a confié à Calligée la réalisation d'une **étude hydrogéologique** déterminer le niveau des plus hautes eaux de la nappe et les débits d'exhaure à mettre en place pour l'assèchement des fouilles en phase travaux.

Afin de mieux appréhender le contexte hydrogéologique au droit de la zone du projet, la société Neoen, a sollicité CALLIGEE pour la **mise en place de deux piézomètres de surveillance des eaux souterraines**. Ils auront pour but d'étudier les caractéristiques de la nappe (niveaux piézométriques, perméabilité des terrains aquifères) et d'apprécier les éventuelles contraintes engendrées par les fluctuations de celle-ci en phase travaux.

Pour ce faire, ces ouvrages seront équipés de capteur de mesure de pression en continu de type Diver et seront suivi sur une durée de 6 mois. Les travaux pourraient démarrer courant du mois d'avril/mai.

L'ouvrage PZ1 sera implanté en bordure sud-ouest de la parcelle ZA 36, située sur la commune de Saint-Georges-sur-la-Prée. L'ouvrage PZ2 sera implanté en bordure nord de la parcelle ZE 5, située sur la commune de Thénioux.

Les ouvrages traverseront les alluvions sur toutes leur épaisseur et s'arrêteront sur les argiles noires cénomaniennes. Les ouvrages auront une profondeur prévisionnelle de 5 m. Le projet se situe au droit d'une nappe libre (les alluvions du Cher, masse d'eau : FRGG1019 ; SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027). Le suivi hydrogéologique permettra d'affiner les caractéristiques hydrogéologiques locales.

L'ouvrage n'est situé au droit d'aucune zone naturelle remarquable. La zone Natura 2000 la plus proche, est située à 3,2 km par rapport au centre du projet. Il s'agit du site d'importance communautaire : « Sologne » référencé FR2402001. La ZNIEFF la plus proche est située à 2,7 km au sud-est par rapport au centre du projet. Il s'agit de la ZNIEFF de type I : « Boire du Trou des Vèves ».

Les limites du projet sont en totalité intégrées dans une zone humide. Cette dernière a fait l'objet d'une pré localisation et est référencée dans le SAGE Cher aval.

Le matériel utilisé et la technique de réalisation (foration à la tarière) ne présentent pas de risques de pollution pour la nappe ou l'environnement. Il n'y aura pas de prélèvements d'eau notable. Il s'agit d'ouvrage de suivi du niveau piézométrique.

Compte tenu de la nature des travaux, de leur ampleur et de leur durée, les risques de nuisance et de dégradations de l'environnement sont jugés très réduits.

Le projet de réalisation des piézomètres est compatible avec les orientations du SDAGE 2022-2027 du bassin Loire-Bretagne et du SAGE du SAGE Cher aval.

Au terme du suivi hydrogéologique nécessaire à l'étude du projet, il n'est pas prévu le comblement des piézomètres. Les conserver pourra même s'avérer être une information utile en phase d'exploitation.



calligée
SCIENCES & TECHNIQUES GÉOLOGIQUES

-  géologie & géophysique
-  hydrogéologie
-  eaux superficielles & eaux usées
-  sites et sols pollués
-  géomatique & cartographie